



Visa Reprise PMI-PME

Les réseaux vous ouvrent leurs portes

VISA REPRISE : LE DISPOSITIF DE DÉTECTION ET QUALIFICATION DE REPRENEURS PMI/PME DE 10 SALARIÉS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DU DOUBS.

La transmission d'entreprise : un enjeu de taille au niveau national, crucial pour le département du Doubs. Identifier un vivier de repreneurs «grand format» pour nos PMI/PME est une nécessité absolue. Mais faut-il encore et surtout avoir à l'esprit que reprendre une entreprise ne s'improvise pas.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs l'a parfaitement intégré et se veut fortement active sur le processus cession - reprise des PMI/PME. Par un positionnement innovant, elle a choisi d'axer prioritairement ses efforts sur la détection et la qualification de candidats repreneurs à fort potentiel. Seule véritable valeur à apporter qui évite de reproduire ce qui est déjà assuré par les professionnels libéraux et entreprises de la transmission, et d'ajouter inutilement aux accompagnements déjà existants des collectivités locales et autres institutionnels.

En un mot, faire émerger les nouveaux dirigeants qui assureront demain la pérennité et le développement de ses entreprises ressortissantes, créant richesse et emplois.

Un principe à la fois simple et ambitieux :

Dispositif mis en place il y a 3 ans aujourd'hui parfaitement identifié et reconnu.

- **Détecter** localement et nationalement des repreneurs ciblés PMI/PME (+ de 10 salariés).
- **Qualifier** ces candidats repreneurs par un passage devant un comité d'experts (chefs d'entreprise, financiers, experts comptables, juristes d'affaires, directeurs commerciaux, directeurs ressources humaines et management, spécialistes de l'international) avec intégration d'étapes intermédiaires de confrontation, si nécessaire.
- **Afficher, diffuser, promouvoir** sélectivement les repreneurs qualifiés auprès des acteurs de la transmission/reprise, fonction des entreprises cessibles dont disposent ceux-ci en portefeuilles ; ou inversement recueillir de leur part toute info susceptible de répondre aux projets des repreneurs CCIT, leur ouvrant ainsi les portes des réseaux.



Visa Reprise PMI-PME

Les réseaux vous ouvrent leurs portes

Ce dispositif implique entre ces acteurs et autres partenaires publics et institutionnels et la CCIT la signature d'une convention/charte de partenariat de bonnes pratiques, avec bien évidemment, entre autres, le respect des contraintes rigoureuses respectives de confidentialité.

L'action de qualification de la CCIT est donc fondée sur l'évaluation et l'accréditation d'un individu sur sa capacité entrepreneuriale à partir du croisement des diagnostics :

- personnalité et aptitudes
- cursus
- projet (volonté de reprendre et méthodologie)
- capacité financière
- adéquation homme/projet
- environnement familial
- choix de vie

Sur plus de 240 candidats à la reprise reçus à ce jour, uniquement 33 porteurs de projet sont passés devant le comité de qualification réuni à 20 reprises, et seulement 22 ont été qualifiés, la crédibilité du dispositif est liée à ce degré d'exigence car l'objectif de VISA REPRISE tient en 4 mots : pragmatisme, lisibilité, fiabilité, efficacité.

9 de ces candidats qualifiés par le dispositif Visa Reprise ont effectivement repris une entreprise et professionnellement et humainement concrétisé leur projet : être chef d'entreprise.

Contact VISA REPRISE
CCIT du Doubs

Pierre Lacanal
Tél. : 03 81 25 25 71
GSM : 06 83 50 02 18
placanal@doubs.cci.fr
www.doubs.cci.fr



**Chambre de Commerce et
d'Industrie Territoriale du Doubs**
46, avenue Villarceau
25042 Besançon cedex
Tél. : 33(0)3 81 25 25 25



Unité de Montbéliard
4, rue Jean Bauhin
BP 17365
25207 Montbéliard cedex
Tél. : 33 (0)3 81 31 25 25



Antenne de Pontarlier
16, rue du Vieux Château
25300 Pontarlier
Tél. : 33 (0)3 81 38 89 80